

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	SQR S. BERNHARDT BIS	Numéro	757463
Adresse du site	69, rue des Grands Champs	Hauteur	R+6 (18m)
Bailleur de l'immeuble	1001 Vies (social)	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz pour la 4G/5G Free présent (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	21/02/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	24/02/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/04/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 90°, 240° et 330°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 5m des antennes Fenêtres entre 1 et 2m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 90° <4V/m - 240° <4V/m - 330° <4V/m 5G (3500) : 90° <5V/m - 240° <5V/m - 330° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.75m pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G sur 3 mâts intégrés dans des caches cylindriques
Zone technique	Mise en place d'une zone technique au niveau de terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus Proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Micro Crèche Happy Zou Grands Champs - La Maison Bleue	72 Rue des Grands Champs, 75020 Paris	6 m	NON	36	3.79
Collège Lucie faure	40 rue des Pyrénées 75020 Paris	7.5m	NON	110	0.54
Ecole maternelle des maraichers	31 RUE DES MARAICHERS 75020 PARIS	7.5m	NON	140	0.13
Ecole élémentaire pyrénées	40 RUE DES PYRENEES 75020 PARIS	7.5m	NON	110	0.32
Ecole Beth LOUBAVITCH (Grande Haya Mouchka) Paris	74 Rue des Grands Champs 75020 Paris	6m	NON	35	3.41

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	17.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	26.5 m	22.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



Légende



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

AVANT**APRES**

Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 90° :**Secteur 1 Azimut 240° :****Secteur 2 Azimut 330° :**